

N/REF : 22/08/2025 10H23 C:000053 I:02485
V/REF : AC/C26347
V/Email reçu le Vendredi 22/08/2025 a 10H23

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPT
IMMEUBLE : CHRPENTIER - CPT
13 A 31, RUE CHARPENTIER
.
35700 RENNES

Rennes, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 21 CHARPENTIER - PASS CHANTIER JUSQU'AU 29/08
LOGEMENT N° 002157, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : - RÉPARATION FUITE ROBINET THERMOSTATIQUE (BOUCHONNÉ)
- REMETTRE ET RACCORDER RADIATEUR SALON

Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 28/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : LES TUYAUX D'ALIMENTATIONS DU RADIATEUR SONT A 4CM, SI LE
RADIATEUR EN FONTE EST REPOSÉ TEL QUEL, LE POIDS RISQUE DE FORCER SUR LA
CANALISATION DE CHAUFFAGE COLLECTIF.
FIXATIONS A REPENDRE POUR ASSURER UN BON MAINTIEN DU RADIATEUR
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 04/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
SCELLEMENT CHIMIQUE POUR SCELLER RADIATEUR
PRÉVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LA POSE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 05/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT : LE RADIATEUR NE PEUT PAS ETRE MIS SUR FIXATIONS MURALES CAR
MUR INSTABLE
PRÉCONISATION : PRÉVOIR VIDANGE COLONNE CHAUFFAGE ET L'AJOUT DES PIEDS
AVEC LA MODIFICATIONS DES TUYAUX AINSI QUE LE REMPLACEMENT DES ROBINETS

INTERVENTION DU 17/09

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
SCELLEMENT AU PLÂTRE POUR LES FIXATIONS DU RADIATEUR
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 19/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REPOSE RADIATEUR EN FONTE DANS LA SALLE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : IL N'Y A PAS DE SIPHON DE MACHINE A LAVER SOUS L'ÉVIER DE LA CUISINE ET LE PVC DIAM 40 N'EST PAS RACCORDÉ, RISQUE DE FUITE.

OBSERVATIONS : CL LGESTION Email envoyé le 19/09/25 a 15H55 vbriens@aiguillon.com

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 19/09, PREVOIR INSTALLATION D'UN SIPHON DE MACHINE A LAVER SOUS L'ÉVIER ET RACCORDEMENT PVC DIAM 40. POUVEZ VOUS SVP NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DES NOUVEAUX LOCATAIRE AFIN DE PROGRAMMER UNE NOUVELLE INTERVENTION. DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE VOTRE PART.

AT LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 17/09/25 A 16H11 M. V BRIENS

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 09/09/25 A 13H33 M. V BRIENS

0909 : BONJOUR, PRÉCONISATION : PRÉVOIR VIDANGE COLONNE CHAUFFAGE ET L'AJOUT DES PIEDS AVEC LA MODIFICATION DES TUYAUX AINSI QUE LE REMPLACEMENT DES ROBINETS DE RÉGLAGE. DANS L'ATTENTE.

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/08/25 A 15H39 VBRIENS@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 28/08, PRÉVOIR REPRISE FIXATIONS DU RADIATEUR EN FONTE, INSTALLATION D'UN SIPHON DE MACHINE A LAVER SOUS ÉVIER CAR RISQUE DE FUITE LORS DE L'UTILISATION DE L'ÉVIER, PRÉVOIR FIXATION DU MIROIR DANS LA SALLE DE BAIN. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS.

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 28/08/25 A 15:34 M. V BRIENS
SUITE A DONNER : OUI. LE 17/09/2025 A 15:32

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/09/25 A 15:49 M. V BRIENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
4,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00		200,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
1,00	PBL150-Refixation radiateur	2	100,00		100,00
TOTAL H.T.					320,00
T.V.A. a 10,00%					32,00
TOTAL T.T.C.En EURO					352,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.